

CONFINEMENT JOUR 3 :

SAINT JOSEPH, ÉPOUX DE LA BSE VIERGE MARIE

Évangile du jour commenté par Saint Bernard

Mt 1, 18-19 — Marie, la mère de Jésus, étant fiancée à Joseph, avant qu'ils habitassent ensemble, il se trouva qu'elle avait conçu de l'Esprit-Saint. Mais Joseph, son époux, étant un homme juste, et ne voulant pas la diffamer, résolut de la renvoyer secrètement.

Il était nécessaire que Marie fut fiancée à Joseph, puisque c'était le moyen de soustraire aux chiens un saint mystère, de faire constater par son propre époux la virginité de Marie, et de ménager en même temps la pudeur et la réputation de la Vierge. Est-il rien de plus sage, rien de plus digne de la divine providence ? Par ce moyen, les secrets desseins de Dieu ont un témoin, se trouvent soustraits à la reconnaissance de l'ennemi, et l'honneur de la Vierge mère est conservé sans tache. Autrement Joseph aurait-il été juste en épargnant l'adultère ? Or il est écrit : « Joseph son mari, étant un homme juste et ne voulant pas la déshonorer en la traduisant en justice, résolut de la renvoyer en secret (Mt 1, 19). » Ainsi, c'est parce qu'il était juste qu'il ne voulut point la traîner en justice ; mais de même qu'il n'eût point été juste, si, connaissant la faute de Marie il l'avait dissimulé ainsi il n'est point juste non plus, si, connaissant son innocence, il l'eût néanmoins condamnée. Comme il était juste et qu'il ne voulait point la traduire devant les juges, il résolut de la renvoyer en secret.

Mais, pourquoi voulut-il la renvoyer ? Ecoutez sur ce point, non pas ma propre pensée, mais la pensée des Pères. Si Joseph voulut renvoyer Marie, c'était dans le même sentiment qui faisait dire à saint Pierre, quand il repoussait le Seigneur loin de lui : « Eloignez-vous de moi car je suis un pécheur (Lc 5, 8), » et au centurion, quand il dissuadait le Sauveur devenir chez lui : « Seigneur je ne suis pas digne que vous veniez dans ma maison (Mt 8, 8). » C'est donc dans cette pensée que Joseph aussi, se jugeant indigne et pécheur, se disait à lui-même, qu'il ne devait pas vivre plus longtemps dans la familiarité d'une femme si parfaite et si sainte, dont l'admirable grandeur le dépassait tellement et lui inspirait de l'effroi. Il voyait avec une sorte de stupeur à des marques certaines qu'elle était grosse de la présence d'un Dieu, et, comme il ne pouvait pénétrer ce mystère, il avait formé le dessein de la renvoyer. La grandeur de la puissance de Jésus inspirait une sorte d'effroi à Pierre, comme la pensée de sa présence majestueuse déconcertait le centurion ; ainsi Joseph, n'étant que simple mortel, se sentait également déconcerté par la nouveauté d'une si grande merveille et par la profondeur d'un pareil mystère ; voilà pourquoi il songea à renvoyer secrètement Marie. Faut-il vous étonner que Joseph se soit trouvé indigne de la société de la Vierge devenue grosse, quand on sait que sainte Elisabeth ne put supporter sa présence sans une sorte de crainte mêlée de respect ? En effet, « d'où me vient, s'écria-t-elle, ce bonheur, que la mère de mon Seigneur vienne à moi (Lc 1, 43) ? » Voilà donc pourquoi Joseph voulait la renvoyer. Mais pourquoi avait-il l'intention de le faire en secret, non point ouvertement ? De peur, sans doute, qu'on ne lui demandât la cause de ce divorce et qu'il ne fût obligé d'en faire connaître le motif. En effet, qu'est-ce que cet homme juste aurait pu répondre à un peuple à la tête dure, à des gens incrédules et contradicteurs ? S'il leur avait dit ce qu'il pensait, et la preuve qu'il avait de la pureté de Marie ? est-ce que les Juifs incrédules et cruels ne se seraient point moqués de lui et n'auraient point lapidé Marie ? Comment, en effet, auraient-ils cru à la Vérité muette encore dans le sein de la Vierge, eux qui ont méprisé sa voix quand elle leur parlait dans le temple ? A quels excès n'auraient-ils pas osé se porter contre celui qu'ils ne pouvaient pas voir encore, quand ils ont pu porter des mains impies sur sa personne resplendissante alors de l'éclat des miracles ? C'est donc avec raison que cet homme juste, pour ne point être dans l'alternative, ou de mentir, ou de déshonorer une innocente, prit le parti de la renvoyer en secret.

Mt 1, 20-21 — Et comme il y pensait, voici qu'un Ange du Seigneur lui apparut en songe, disant : Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre avec toi Marie, ton épouse ; car ce qui est né en elle vient du Saint-Esprit. Elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus ; car il sauvera son peuple de ses péchés.

Si quelqu'un pense et soutient que Joseph eut le soupçon que tout autre homme aurait eu à sa place, mais que, comme il était juste, il ne voulut point habiter avec Marie, à cause de ses doutes mêmes, et que c'est parce qu'il était bon qu'il ne voulait point la traduire en justice, quoiqu'il la soupçonnât d'être coupable, et qu'il songeait à la renvoyer en secret ; je répondrai en deux mots qu'il faut pourtant reconnaître que les doutes de Joseph, quels qu'ils fussent, méritent d'être dissipés par un miracle d'en haut. Car il est écrit que comme il était dans ces pensées, c'est-à-dire pendant qu'il songeait à renvoyer Marie, un ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit : « Joseph, fils de David, ne craignez point de retenir avec vous Marie, votre épouse, car ce qui est né en elle est l'œuvre du Saint-Esprit (Mt 1, 20). » Voilà donc pour quelles raisons Marie fut fiancée à Joseph, ou plutôt, selon les expressions de l'Évangéliste « à un homme appelé Joseph (Lc 1, 27). » Il cite le nom même de cet homme, non pas parce qu'il fut son mari, mais parce qu'il était un homme de vertu, ou plutôt d'après un autre Évangéliste (Mt, 1), il n'est point simplement un homme, mais il est appelé son mari ; il était juste qu'il fût désigné par le titre même qui devait nécessairement paraître lui appartenir. Ainsi il dut être appelé son mari parce qu'il fallait qu'on crût qu'il l'était effectivement. De même il mérita d'être appelé le père du Sauveur, quoiqu'il ne le fût pas effectivement, afin qu'on crût qu'il l'était, comme l'Évangéliste remarque qu'on le croyait en effet : « Quant à Jésus, dit-il, il entra dans sa douzième année, et passait pour être le fils de Joseph (Lc 3, 23). » Il n'était donc en réalité ni le mari de la mère, ni le père du Fils, quoique par une certaine et nécessaire disposition, comme je l'ai dit plus haut, il reçut pendant un temps les noms de père et d'époux et fut regardé comme étant l'un et l'autre en effet.

Mais d'après le titre de père de Dieu que Dieu même voulut bien qu'on lui donnât et qu'on crût pendant quelque temps lui appartenir, et d'après son propre nom qu'on ne peut hésiter à regarder aussi comme un honneur de plus, on peut se faire une idée de ce que fut cet homme, ce Joseph. Rappelez-vous maintenant le patriarche de ce nom qui fut vendu en Egypte ; non-seulement il portait le même nom, mais encore il eut sa chasteté, son innocence et sa grâce. En effet, le Joseph qui fut vendu par ses frères qui le haïssaient et conduit en Egypte, était la figure du Christ qui, lui aussi, devait être vendu ; notre Joseph, de son côté, pour fuir la haine d'Hérode, porta le Christ en Egypte (Mt 2, 14), Le premier, pour demeurer fidèle à son maître, ne voulut point partager le lit de sa maîtresse (Gn 39, 12) ; le second, reconnaissant sa maîtresse dans la mère de son Seigneur, la vierge Marie, observa lui-même fidèlement les lois de la continence. A l'un fut donnée l'intelligence des songes, à l'autre il fut accordé d'être le confident des desseins du ciel et d'y coopérer pour sa part. L'un a mis le blé en réserve non pour lui, mais pour son peuple ; l'autre reçut la garde du pain du ciel non-seulement pour son peuple, mais aussi pour lui. On ne peut douter que ce Joseph, à qui fut fiancée la mère du Sauveur, n'ait été un homme bon et fidèle, ou plutôt le serviteur même fidèle et prudent que le Seigneur a placé près de Marie pour être le consolateur de sa mère, le père nourricier de son corps charnel et le fidèle coopérateur de sa grande œuvre sur la terre. Ajoutez à cela qu'il était de la maison de David, selon l'Évangéliste ; il montra qu'il descendait en effet de cette source royale, du sang même de David, ce Joseph, cet homme noble par sa naissance ; mais plus noble encore par le cœur. Oui, ce fut un digne fils de David, un fils qui n'était point dégénéré de son père ; mais quand je dis qu'il était un digne fils de David, je dis non-seulement selon la chair, mais pour sa foi, pour sa sainteté et pour sa dévotion. Dieu le trouva en effet comme son aïeul David un homme selon son cœur, puisqu'il lui confia son plus saint mystère, lui révéla les secrets les plus cachés de sa sagesse, lui fit connaître une merveille qu'aucun des princes de ce monde n'a connue, lui accorda la grâce de voir ce dont la vue fut ardemment désirée mainte fois par une foule de rois et de prophètes,

d'entendre celui qu'ils n'ont point entendu ; non-seulement il lui fut donné de le voir et de l'entendre, mais il eut l'honneur de le porter dans ses bras, de le conduire par la main, de le presser sur son cœur, de le couvrir de baisers, de le nourrir et de veiller à sa garde. Il faut croire que Marie ne descendait pas moins que lui de la maison de David, car elle n'aurait point été fiancée à un homme de cette royale lignée, si elle n'en eût point été elle-même. Ils étaient donc l'un et l'autre de la famille royale de David ; mais ce n'est qu'en Marie que se trouva accomplie la promesse véridique que le Seigneur avait faite à David, Joseph ne fut que le témoin et le confident de son accomplissement.

En résumé (selon Saint Bernard)

Fidélis servus, et prudens, quem constituit Dóminus suæ Matris solátium, suæ carnis nutritium, solum dénique in terris magni consílii coadiutórem sibi fidíssimum.

Joseph fut ce serviteur fidèle et prudent que le Seigneur a établi pour soutenir Marie, sa mère, pour être le père nourricier de sa chair, et, en un mot, comme le seul sur la terre, à être associé à sa grande œuvre.

Prières

Sanctíssimæ Genitrícis tuæ Sponsi, quæsumus, Dómine, méritis adiuvémur : ut, quod possibílitas nostra non óbtinet, eius nobis intercessióne donétur : Qui vivis et regnas.

Faites Seigneur, que les mérites de l'Époux de votre Mère très sainte nous viennent en aide ; afin que les grâces que nous ne pouvons obtenir par nous-mêmes nous soient accordées par son intercession. Vous qui vivez & réglez avec le Père en l'unité du Saint Esprit, Dieu pour tous les siècles des siècles.

Prière à saint Joseph pour obtenir la grâce d'une bonne mort

Grand Saint Joseph, qui êtes le modèle, le patron et le consolateur des mourants, je vous demande aujourd'hui votre protection pour le dernier instant de ma vie, pour ce moment terrible où je ne sais si j'aurai la force de vous appeler à mon aide. Faites, je vous en conjure, que je meure de la mort des justes.

Mais afin que je puisse espérer une si grande grâce, obtenez-moi de vivre, comme vous, en la présence de Jésus et de Marie et de ne jamais blesser leurs regards par la tache hideuse du péché.

Que je meure, dès ce moment, à moi-même, à mes passions, à mes désirs terrestres, à tout ce qui n'est pas Dieu, afin de vivre uniquement pour celui qui a donné sa vie pour moi.

Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans mes derniers moments, soutenez-moi, défendez-moi contre les assauts du démon et accordez-moi d'expirer saintement.

Prière du Pape Léon XIII à saint Joseph

Nous recourons à vous dans notre tribulation, ô bienheureux Joseph, et, après avoir imploré le secours de votre très sainte épouse, nous sollicitons aussi avec confiance votre patronage.

Par l'affection qui vous a uni à la Vierge immaculée, Mère de Dieu ; par l'amour paternel dont vous avez entouré l'Enfant Jésus, nous vous supplions de regarder avec bonté l'héritage que Jésus-Christ a conquis au prix de son sang, et de nous assister de votre puissance et de votre secours dans nos besoins.

Protégez, Ô très sage gardien de la divine Famille, la race élue de Jésus-Christ ; Préservez-nous, ô Père très aimant, de toute souillure d'erreur et de corruption ; soyez-nous favorable, ô notre très puissant libérateur.

Du haut du ciel assistez-nous dans le combat que nous livrons à la puissance des ténèbres ; et, de même que vous avez arraché autrefois l'Enfant Jésus au péril de la mort, défendez aujourd'hui la sainte Eglise de Dieu des embûches de l'ennemi et de toute adversité.

Couvrez chacun de nous tous de votre perpétuelle protection, afin que, soutenus par votre secours, nous puissions vivre saintement, pieusement mourir et obtenir la béatitude éternelle du Ciel. Ainsi soit-il.

Pour le jeudi de la 3ème semaine de Carême

Aujourd'hui la Station romaine du Carême est l'Église des Saints Côme et Damien, patron des médecins. Prions-les spécialement pour tout le personnel médical qui lutte contre la maladie.

Magnificet te, Dómine, sanctórum tuórum
Cosmæ et Damiáni beáta solémnitas : qua et il-
lis glóriam sempitérnam, et opem nobis
ineffábili providéntia contulísti. Per Dóminum.

Qu'elle vous glorifie, Seigneur, la bienheu-
reuse solennité de vos saints Côme et Damien,
en laquelle vous leur avez donné la gloire éter-
nelle, et à nous le secours de votre ineffable
providence. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Ã. Omnes qui habébant infirmos, ducébant illos ad Iesum, et sanabántur.

Ã. Tous ceux qui avaient des malades les amenaient à Jésus, et ils étaient guéris.